

Mise en Place d'une société exploitant la TNT pour distribuer à l'échelle nationale les programmes des chaînes régionales.

Rubens Lacerd / rubenslacerd@gmail.com

Objet: Proposition de projet

M. Montaigne Marcelin,

Je vous félicite pour le travail que vous effectuez au sein du CONATEL. J'espère n'être pas le seul à remarquer combien inouï semble votre dynamisme dans l'histoire du CONATEL. J'apprécie particulièrement la transparence qui entoure les initiatives du CONATEL. Bien que je n'évolue dans aucun des secteurs régis par votre institution (radio télédiffusion, téléphonie, internet), je suis avec beaucoup de curiosité l'évolution des secteurs précités. Il n'est pas nécessaire de préciser à quel point le site web du CONATEL m'aide à assouvir ma curiosité.

J'ai pris connaissance des récents projets du CONATEL : lancement de la TNT en Haïti (Cf. Avis d'appel d'offres_TNT en pièce jointe), lancement d'un avis d'appel à propositions (Cf. Avis_Appel_a_propositions_TIC en pièce jointe). Je tiens à partager avec vous un projet rentable qui, en passant, apportera une solution définitive à la problématique de l'énergie électrique et du partage des infrastructures. Je vous rappelle que votre institution avait soulevé ce problème dans le rapport « *Le Site de Télécommunications de Boutilliers, Vers une solution de la problématique de l'énergie électrique et du partage des infrastructures* » (Cf. document en pièce jointe).

Je n'ai pas eu assez de temps pour produire un document conforme en PowerPoint. Toutefois, je vais tâcher d'être précis et convaincant. Sans prétention, mon projet permettra au CONATEL de formaliser « en douceur » et de dynamiser le secteur de la télédiffusion en Haïti.

Mon projet consiste à avoir une société exploitant la TNT pour distribuer à l'échelle nationale les programmes des chaînes régionales. Cette société qui serait le fruit d'un partenariat public-privé percevrait des frais tant auprès des stations de télé que des abonnés pour ce service. Les stations de télé auront en échange une couverture nationale sans se soucier des dépenses énergétiques. Le consommateur final de Fort-Liberté, par exemple, sera plus qu'heureux de pouvoir capter parfaitement les chaînes de Port-au-Prince.

Par ailleurs, les chaînes étrangères devraient être également accessibles aux abonnés. Cela contribuera à freiner la fâcheuse tendance qu'on beaucoup de chaînes locales à se constituer en simple relai de chaînes étrangères la plupart du temps. Elles seront alors dans l'obligation d'enrichir leur grille de programmation avec des programmes locaux attrayants. Avec un bouquet de base comprenant toutes les chaînes locales et quelques chaînes étrangères à 100 gourdes (US \$2.5 approx.) et un million d'abonnés, cette société pourra compter sur un chiffre d'affaire mensuel de 2.5 millions de dollars américains. Bien entendu, c'est le résultat probable dans le pire des cas dans la mesure où 1 million d'abonnés semblent insignifiants sur les 8

millions d'habitants que compte Haïti. Par ailleurs, ce scénario n'intègre pas les frais payés par les stations de télévision.

Un partenariat public-privé, pourquoi ?

D'abord, cela facilitera la mobilisation des capitaux. Ensuite, la participation du secteur privé au capital de la société peut se faire d'une façon plus intéressante. En effet, un appel d'offre pourrait être lancé afin de désigner lequel des opérateurs de téléphonie du marché est en mesure de transporter le signal depuis Boutillier vers les grandes villes du pays. Arrivé à destination, le signal sera récupéré et émis en direction des abonnés. Pour ce service, l'opérateur en question aura droit à une prise de participation dans le capital de la société.

Une présence de l'Etat via le CONATEL au capital de la société permettrait un meilleur contrôle, plus de confiance de la part des investisseurs et moins d'exclusion en ce qui a trait aux bénéficiaires. Cela contribuera également à compenser le manque à gagner engendré par la baisse de la demande de licence pour la télévision.

Comment cela pourrait-il contribuer à formaliser et dynamiser le secteur ?

Puisque les abonnés auront accès directement à leurs émissions étrangères préférées avec la disponibilité de quelques chaînes étrangères dans le bouquet de base (Euronews, Télé Guyane, RDI, CNN, Eurosport,...), les chaînes locales vont devoir repenser leur grille de programmation. Dans une telle situation, seules les chaînes locales les moins dépendantes des chaînes étrangères pourront s'adapter. Elles se verront dans l'obligation d'offrir des programmes aussi intéressants que les chaînes étrangères si elles veulent être regardées et mobiliser des ressources publicitaires. Elles arrêteront de retransmettre illégalement les programmes des chaînes étrangères.

Aussi intéressants qu'ils puissent paraître, les projets avec une vision partielle peuvent se révéler perturbateurs. La saturation des numéros ayant nécessité le passage au nouveau plan de numérotation en est un exemple. Introduire la TNT, c'est bien ; mais l'utiliser pour réduire l'exclusion et promouvoir la qualité c'est l'idéal. Sans prétention, j'espère vous avoir fourni un projet doté d'une vision globale. Si vous restez toujours aussi ouvert, je pourrai à l'avenir vous aider pour la composition des bouquets. Mon projet s'inscrit dans le cadre d'une course contre la montre. En effet, on travaille déjà sur des technologies similaires à **Vonage** ou **MagicJack** pour la télévision. Imaginez un marché envahi par ces fournisseurs étrangers qui ne reversent rien à l'Etat haïtien ! Agissez vite et vous pourrez inverser la tendance !

Comptant sur votre compréhension et, surtout, une adoption de mon projet, je vous prie d'accepter mes salutations les plus sincères.

Rubens Lacerd

rubenslacerd@yahoo.com rubenslacerd@gmail.com

(509) 3446-0518